

Séance du Conseil Municipal du 16 mai 2023

L'an 2023 et le 16 mai à 19 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, salle du conseil sous la présidence de FOUCHARD Mikaël, Maire

Présents : M. FOUCHARD Mikaël, Maire, Mmes : BOURDAIS Isabelle, CHEVALIER Marie-Bernard, DASSE Claudine, DUGAST Mireille, MM : CROILLERE Stéphane, FORGET Nicolas, GODET Roger, SENEGON Sébastien

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme REGNAULD Virginie à Mme DASSE Claudine, MM : CRAVEIA Jacques à M. GODET Roger, RAVAND Jean-Claude à M. CROILLERE Stéphane

Absent(s) : M. ROUZIER Thomas

A été nommé(e) secrétaire : Mme DUGAST Mireille

Délibération N° 2023-19

Objet de la délibération : Révision des tarifs cantine

Avec le cours actuel des prix suite à l'inflation, les tarifs du repas de la cantine scolaire ont déjà subi deux hausses successives 10 % en janvier et 6.61 % en mars avec le prestataire Restoria,
le Conseil Municipal décide de garder malgré la hausse le même tarif jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Questions diverses :

- Taxes de séjour appliquées par la 4CPS est de 0.60 cts
- Assurances AXA souhaite faire une proposition d'offre en réunion public aux habitants par le biais de la mairie en faisant une distribution de porte à porte, le conseil municipal refuse ce partenariat.

Le Maire clôt la séance à 20 h40